

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Entretien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 063381

g11148 Optique *Coran* Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6493

Société : R.A.M RETRAITE

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : TAHRI JOUTEI HASSANI IBRAHIM-KHALIL

Date de naissance : 21-3-1959

Adresse : AVE M4 ABOU AZIZ RESID. DAR EL AMAL

ETG 4 N° 221 ANGER

Tél. : 0666244310 Total des frais engagés : 377570 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENDALI Ahmed
Médecine Générale
Jirari II
Tel: 05 59 36 03 00

MUPRAS
05 NOV. 2021
ACCUEIL

Date de consultation : 08/08/2021

Nom et prénom du malade : CHRAIBI MOURAD Age: 54

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

COVID 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :

BENDALI Ahmed
Médecine Générale
Jirari II
Tel: 05 59 36 03 00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/07/2021		C	200 DH	Dr. BENDALI Ahmed Médecine Générale El Harrar II tel: 05 39 36 03 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DATTIER 149 B, Clossement Haj Fatah 5 Lissasfa - Casablanca Tél : 0631 11 00 79	08/08/2021	374,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

docteur AHMED BENDALI
Médecine Générale

réat de la Faculté de médecine de Rabat
Spécialiste en Santé Publique
Lauréat de la Faculté de médecine
de Nancy - France
INPE : 161 131 164

الدكتور احمد بن دالي
الطب العام

Vita C 1000®

خريج كلية الطب بالرباط
متخصص في الصحة العامة
خريج كلية الطب بفرنسا
(نancy - فرنسا)

PPV 15DH30
EXP 05/2024
LOT 110269

Tanger, le

08/08/2021 طنجة في

MERIAME CHRAIBI

~~29,70 x 2
= 59,40~~ AZT + 500mg AS

1cp 1 - jour

~~15,80 x 4
= 63,20~~ 1/2 cp / day 8 days

~~15,30 x 2
= 30,60~~ Vit C1000 1cp x 25mg 10f 2b

D- Care 25000mg sup 10f 1b

65,10 - Cefaclor 250 - 2000mg

~~384,60
0631-11-06-79
1498 LOTISSEMENT H2I FATH 5
PHARMACIE DATIER
LISSESTRA - CASABLANCA~~

Aicha Al Moussafir, rue 85 . n° 23

TANGER Tél : 05 39 36 03 00



النادي شارع عائشة المسار ،نقطة رقم 85 رقم 23 . الطلاق الأول

E-mail: ahmedbendali35@gmail.com

79,20
PPV 79DH70
PER 07/24
LOT K2111

79,20
PPV 79DH70
PER 07/24
LOT K2112

Vita C 1000®

0631-11-06-79
1498 LOTISSEMENT H2I FATH 5
PHARMACIE DATIER
LISSESTRA - CASABLANCA

PPV 15DH30
EXP 06/2024
LOT 1608013

RPV 15DH80
PER 06/24
LOT K1672
S1

PPV 15DH80
PER 05/24
LOT K1336
S2

PPV 15DH80
PER 05/24
LOT K1336
S2

PPV 15DH80
PER 05/24
LOT K1336
S2

Docteur AHMED BENDALI
Médecine Générale

الدكتور احمد بن دالي
الطب العام

Lauréat de la Faculté de médecine de Rabat
Spécialiste en Santé Publique
Lauréat de la Faculté de médecine
de Nancy - France
INPE : 161 131 164

خريج كلية الطب بالرباط
اختصاصي في الصحة العامة
خريج كلية الطب بفرنسا
(نانسي - فرنسا)

Tanger, le

08/08/2021 طنجة في

MERIAME CHRAIBI

- 1- AZT + 500mg, 2bds
1cp 1st jour
11/2cp/10g 8 jours
- 2- Doxycycline 1g up to 3mg 4bds
- 3- Vit C 1000 1cp x 20mg 10j 2bds
- 4- D- Care 2500mg up to 6bds 1mg/8ml
- 5- citalopram 25mg 2bds
1cp/30mg 1 j

Dr. BENDALI Ahmed
Médecine Générale
Jirati II
Tél.: 05 39 36 03 00



صالح لغاية

صافي الوزن

Lot:

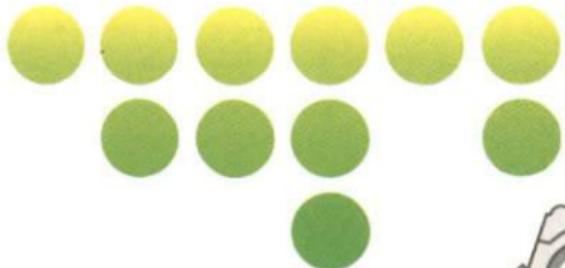
11 2023

731 11 2020
BIOCODEX MAROC PPV 65.10 DH

أولترا-لوفير®

اكاروميسيس بولاردي

CNCM I-745



BIOCODEX
Maroc



كبسولات
250 ملغ 20

SMB



D-CURE® AMPULE

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH

LOT: 21A14D

EXP: 01/2023

Vitamine D3

Cholecalciferol 25 000 UI

Importé par: ERGO Maroc

AMM N°: 209/14 DMP/21/NNP.
108, Rue Pierre Parietti, Casablanca, Maroc.
Les laboratoires ERGO MAROC